

FICHE SIGNALÉTIQUE



PARC NATIONAL DE CHREA

Date de création	23 juillet 1983
Références de création	Décret présidentiel n° 83-461 du 23 juillet 1983
Flore	1 152 espèces
Faune	658 espèces
Superficie totale du parc	26 587 Ha
dont : -Superficie boisée	22 673 Ha
-Superficie non boisée	3 914 Ha
Nombre de zones humides	1
Nom des wilayas couvertes	Blida et Médéa
Etages bioclimatiques	Perhumide, Humide et Sub-humide
Altitudes (Max et Min)	300 m à 1 625 m
Type de classement National	Parc national
Principaux critères de classement National	-Biodiversité riche et remarquable, valeur patrimoniale importante ; -Biens et services écosystémiques importants
Type de classement International	Réserve de biosphère
Principaux critères de classement International	Protection, fonction éco-sociologique, appui logistique
Espèces emblématiques floristiques du Parc	Cèdre de l'Atlas (Cedrus atlantica)
Espèces emblématiques faunistiques du Parc	Singe magot (Maccaca sylvanus)
Partenaires du parc national	Association Amis de Chréa, Association Collectif Torba, Association Ardnab
Nombre de visiteurs par an	2 000 000 visiteurs
Effectif global du Parc :	76
-Dont corps technique	24
-Dont corps commun	24 + 28 contractuels